

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 1641

présenté par

M. Bru, M. Blanchet, M. Cubertafon, M. Lainé, Mme Lingemann, Mme Poueyto, Mme Thillaye, Mme Babault, M. Balanant, Mme Bannier, Mme Bergantz, M. Berta, M. Bolo, M. Bourlanges, Mme Brocard, M. Cosson, M. Croizier, M. Daubié, Mme Desjonquères, M. Esquenet-Goxes, M. Falorni, Mme Ferrari, Mme Folest, M. Fuchs, Mme Gatel, M. Geismar, Mme Perrine Goulet, M. Gumbs, M. Isaac-Sibille, Mme Jacquier-Laforge, Mme Josso, M. Laqhila, Mme Lasserre, M. Latombe, M. Lecamp, Mme Luquet, M. Mandon, M. Martineau, M. Mattei, Mme Mette, M. Millienne, Mme Morel, M. Ott, M. Pahun, M. Frédéric Petit, Mme Maud Petit, M. Ramos, M. Turquois, Mme Vichnievsky, M. Philippe Vigier et M. Zgainski

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

I. – À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 62, substituer aux mots :

« avec des pays proches »,

les mots :

« européens ».

II. – En conséquence, compléter la même phrase du même alinéa par les mots :

« , notamment avec des pays limitrophes ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'amendement vise en premier lieu à préciser la notion de « pays proches » par une vision européenne, et, en second lieu, à inciter à un partenariat avec des pays limitrophes de la France, dans le cadre de la création d'une filière de petit calibre,

La filière de munitions de petit calibre en France (munitions de moins de 20 mm) a été abandonnée en 1999 au profit d'achats sur le marché international, très compétitif. Le rapport sur les stocks de munitions, a permis, au travers des auditions, de souligner les enjeux de la création d'une filière de petit calibre. La possession d'une filière de petit calibre sur le territoire national ou avec un pays européen, notamment avec des pays limitrophes, permettrait de garantir l'approvisionnement en munitions en cas de conflit de haute intensité. En effet, pour les munitions de 5,56mm, qui servent notamment au HK416, la France se fournit actuellement auprès de pays extérieurs à l'Union Européenne dont les États-Unis, le Brésil, le Royaume-Uni ou encore Israël. L'intérêt de la création d'une filière de petit calibre sur le territoire français ou européen serait de garantir un approvisionnement de nos forces armées en cas de crise